



# LE RESCRIT FISCAL ET LE RECU DE



## DON

Les associations rencontrent des problématiques communes relatives à leur financement : avec la baisse toujours constante des aides publiques, les structures se tournent de plus en plus vers le don et le mécénat. Afin de faciliter ces dons, les associations souhaitent connaître leur situation vis-à-vis de l'intérêt général : a-t-on le droit ou pas d'émettre des reçus de don pour permettre à nos donateurs de bénéficier de réductions fiscales ? Quelles sont les démarches pour le savoir ? Dois-je changer mes statuts ?

### Objectifs

Cet atelier a pour objectifs :

- ✓ D'échanger avec une fiscaliste pour apprendre à analyser l'activité de son association au regard des critères de l'intérêt général.
- ✓ De savoir mettre en place les éléments nécessaires à l'administration fiscale (statuts, activités, comptabilité, adhérents) pour leur présenter l'association en vue d'être reconnu d'intérêt général
- ✓ D'échanger entre pairs afin d'identifier les bonnes pratiques dans le domaine.

### Public

Dirigeants d'association ou futur créateur d'association.

### Date Durée, lieu, tarif

Formation de 2h00 (de 18 à 20h00) le 02/12/2020 à la Maison des Associations de Concarneau.  
Gratuit pour les associations de Concarneau / Tarif libre pour les autres.

### Intervenant

Guillaume Hardy – Espace Associatif de Quimper.

### Renseignements et inscription

Johanne Perez / 02 98 50 38 65 / [johanne.perez@concarneau.fr](mailto:johanne.perez@concarneau.fr)

Guillaume Hardy / 02 98 52 33 00 / [mda@espace29.asso.fr](mailto:mda@espace29.asso.fr)